



**Pour que  
vivent  
nos langues**

## **Langues régionales SOS enseignement !**

**Pour que vivent nos langues,  
le 29 mai 2021  
mobilisons-nous !**

Depuis sa création à l'automne 2019 face au danger représenté par les réformes de l'actuel ministre de l'Éducation nationale, notre collectif d'associations de promotion des langues régionales *Pour Que Vivent Nos Langues* a mené plusieurs actions publiques (rassemblement le 30 novembre 2019 à Paris, renouvelé sur tous les territoires le 10 octobre 2020). Leur objet : **alerter l'opinion sur les conséquences de ces réformes pour l'enseignement de nos langues, mais aussi mettre en lumière la force vitale de ces langues, leur créativité, leur apport à la diversité culturelle du pays et de l'Humanité, alors même que leur danger de disparition est pointé par l'UNESCO.**

En parallèle à ces actions unitaires de nos associations, le travail de l'Assemblée nationale et du Sénat a débouché, pour la première fois depuis 1951 (loi Deixonne), sur **l'adoption le 8 avril, à une très large majorité transpartisane, de la loi sur la protection patrimoniale des langues régionales et leur promotion** déposée par le député Paul Molac. Ce vote, arraché contre l'opposition farouche du ministre Blanquer, a suscité un immense espoir et des débats publics d'une ampleur et d'une qualité sans précédent.

Or, juste avant la date où elle aurait dû être promulguée, 61 députés ont saisi le conseil constitutionnel contre cette loi. Au moment où nous lançons cet appel, nous ignorons ce que sera le résultat de cette peu glorieuse manœuvre, à l'origine de laquelle se trouve le même ministre.

C'est là le dernier acte en date de l'entreprise de destruction de l'enseignement de nos langues par ce ministère, après

- les effets néfastes d'une réforme du lycée qui a entraîné une baisse moyenne de 50 % des effectifs d'élèves
- l'élaboration d'un soi-disant « Plan Langues » qui ignore les langues régionales
- le blocage de l'inscription du flamand occidental et du franco-provençal à la circulaire 2017-072, circulaire que nous souhaitons voir complétée également des autres langues régionales qui en font la demande tel le picard
- le refus obstiné de recevoir une délégation du collectif *Pour Que Vivent Nos Langues*.

Tout cela au nom d'une politique générale d'économies budgétaires et de casse des services publics.

Contre un ministère en décalage avec les aspirations d'une opinion publique fière de sa diversité culturelle et linguistique, nous marquerons, le 29 mai, notre détermination à créer, à écrire, à lutter pour nos langues et à les enseigner au plus grand nombre.

**Nous serons nombreux à nous réunir le 29 mai dans toutes nos régions  
pour que vivent nos langues !**

Le Collectif Pour Que Vivent Nos Langues  
[pour.que.vivent.nos.langues@gmail.com](mailto:pour.que.vivent.nos.langues@gmail.com)

Claire : 06 50 74 65 95